

> ☐ **Le mandant reconnaît expressément avoir reçu et pris connaissance**, préalablement à la signature des présentes, de l'intégralité des caractéristiques des services définis au présent mandat, de toutes les informations prévues aux articles L 111-1 et suivants du Code de la consommation, ainsi que du traitement des données personnelles (RGPD) par le mandataire, lors de la remise du DIP (document d'information précontractuelle).